

Taxibus à Saint-Anne-des-Lacs

Où, quand et comment ?

VALÉRIE LÉPINE

Un service de taxibus a été instauré depuis août 2014 à Sainte-Anne-des-Lacs. Il permet notamment aux citoyens de rejoindre les arrêts d'autobus du transport intermunicipal et de se rendre, vers le sud, à Saint-Jérôme ou jusqu'à Mont-Tremblant et Rivière-Rouge vers le nord.



Photo courtoisie

Deux fois le matin, un taxibus peut prendre des passagers à trois arrêts situés au centre de la municipalité. Ces arrêts sont situés sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs au coin des rues des Merisiers (face au parc pour enfants), des Lilas et des Cèdres. Le taxibus peut ensuite déposer les passagers à quatre différents arrêts répartis sur le chemin Avila entre le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs et la rue de la Gare à Saint-Sauveur (derrière le Tim Horton).

En fin d'après-midi, le taxibus fait deux départs de l'arrêt au coin de la rue de la Gare et du chemin Avila à Saint-Sauveur.

Les correspondances aux autobus du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) peuvent se faire au coin Avila/Sainte-Anne-des-Lacs ou au coin Avila/rue de la Gare.

Le service de taxibus est offert du lundi au vendredi et coûte 5 \$ (monnaie exacte). Il est également possible de se procurer un carnet de 10 titres au coût de 32,50 \$. Les carnets sont disponibles à l'Hôtel de Ville de Saint-Sauveur, à l'épicerie Métro et au marché IGA.

Les usagers doivent obligatoirement réserver leur place avant 14 h pour le service de fin de journée et avant 17 h la veille pour le service du lendemain matin. Les réservations se font au 819-774-0485 ou au 1-877-604-3377.

Le matin, les départs du taxibus se font à 7 h 52 et 12 h 26 au coin des Merisiers/Sainte-Anne-des-Lacs (calculer une minute entre chacun des arrêts de la municipalité). Les départs de l'après-midi se font à 13 h 28 et 17 h 04 de l'arrêt Avila/de la Gare. Le taxibus arrive cinq minutes plus tard à l'arrêt Avila/Sainte-Anne-des-Lacs.

Pascale Tremblay, coordonnatrice du transport intermunicipal du TACL, a affirmé au *Journal* que ces horaires sont fixes mais qu'il y a possibilité d'ajustements dans certains cas. Elle rappelle que le mandat principal du service de transport intermunicipal est de satisfaire aux besoins des travailleurs. Elle déclare par ailleurs que les horaires et les arrêts sont déterminés en fonction des demandes et des commentaires des usagers.

Quant au service d'autobus du TACL, il est offert sept jours sur sept dans la zone Mont-Tremblant/Saint-Jérôme. Le service d'autobus intermunicipal coûte 5 \$. Donc, les citoyens qui utilisent le service de taxibus et ensuite l'autobus doivent déboursier 10 \$.

Un service de transport adapté de type porte-à-porte est également offert par le TACL. Les informations concernant ce service sont disponibles sur le site web de l'organisme (www.transportlaurentides.ca) ou au 1-819-774-0486, poste 223.

Immeubles des Lacs
Agence immobilière



199 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Plain-pied avec garage séparé.
MLS 18828792



219 900\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Plain-pied complètement rénové. Libre à l'acheteur.
MLS 13930463



225 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Véritable maison de pièces avec foyer de pierres. Paysagement fantastique.
MLS 23163127



235 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Complètement rénovée au goût du jour. Accès notarié au lac Guindon.
MLS23963665



450 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Bord du lac Saint-Amour avec près de 4 acres de terrain.
MLS 10831756



595 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Lacs Bord du magnifique lac Ouimet. Résidence d'inspiration européenne.
MLS 23742193



750 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Bord du lac des Seigneurs. Résidence impeccable, confort complet.
MLS 22782040



799 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Bord du lac Parent Secteur paisible, résidence champêtre.
MLS 28474073

**Certifiée
PRO DU NORD**

Andrée Cousineau
Courtier immobilier agréé
450 224-4483
www.immeublesdeslacs.com
acousineau@immeublesdeslacs.com



Pont au-dessus de l'autoroute 15 Travaux terminés

À la suite de travaux sur le pont d'étagement qui enjambe l'autoroute 15 sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs, qui avait obligé les automobilistes depuis le 10 octobre dernier à emprunter un détour, le ministère des Transports informe les usagers que la voie en direction est de la route est rouverte, et ce, depuis le 27 décembre.

De plus, ce pont ne fait plus l'objet d'aucune restriction et accepte les charges régies par la réglementation routière en vigueur. Rappelons que le poids limite transportable sur ce pont était jusqu'à maintenant limité à 12 tonnes pour tout type de véhicule.